

Déclaration de Alain LHOSTIS

Conseiller de Paris (communiste)

L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris est dans la tourmente. Depuis l'annonce de la suppression de 4000 emplois et de la fermeture de plusieurs hôpitaux ou services, toute l'institution, l'ensemble des personnels est sous le choc. Toutefois, les réactions ont connu un caractère inédit : près de 1000 médecins ont menacé de démissionner de leurs responsabilités administratives, les représentants du personnel ont occupé le siège historique. Le directeur général a décidé de suspendre les décisions annoncées pour dit-il permettre leur compréhension.

Dans ce contexte, le gouvernement joue les absents et laisse le futur directeur de l'agence régionale de santé tenir des propos menaçants à l'égard de l'AP/HP dont il juge la prise en charge trop coûteuse.

Les personnels, qu'ils soient médicaux ou soignants, techniques ou administratifs s'interrogent sur le devenir d'une institution à laquelle ils sont tous viscéralement attachés et sur le sens de leur implication au quotidien dans le fonctionnement d'une organisation hospitalière qui n'a pourtant jamais démerité dans l'accomplissement de ses missions de service public.

Au regard de ces missions essentielles, des missions qui interpellent chaque Parisien, chaque Francilien, dans sa santé, dans celle de sa famille, et de ses enfants, je fais un appel solennel pour qu'il soit mis fin dans les meilleurs délais à cette période d'incertitude .

Il faut rapidement que l'AP-HP retrouve des conditions sereines pour bâtir son avenir.

C'est pourquoi je demande que :

- soit suspendue la mise en œuvre des décisions, purement technocratiques, prises par le cercle restreint, non légitime, du conseil exécutif de l'AP-HP, qui préfigure la future gouvernance instituée par la loi Bachelot;
- la réflexion soit entièrement reprise en dépassant les problématiques purement comptables pour viser la qualité, la sécurité des soins et la santé des franciliens entendue au sens large ;
- toute réorganisation hospitalière soit conduite après une concertation large avec les intéressés, chefs de pôles, comités consultatifs médicaux, cadres supérieurs, comités techniques d'établissement, commissions de surveillance, conseil d'administration... ;
- les réorganisations étudiées ne partent pas de l'objectif de réduire la voilure des soins nécessaires à la population au seul motif qu'il faut faire des économies, notamment en diminuant des effectifs déjà insuffisants au lit des malades, mais en évaluant objectivement les besoins de santé ;

- les regroupements éventuels de services résultent de la recherche d'une meilleure efficacité pour l'accessibilité des populations desservies et s'inscrive dans une amélioration de la couverture territoriale existante et, notamment, celle existant hors Paris ;

Qu'à ce titre il soit mis définitivement fin aux projets :

- ◆ de diminuer le nombre des services d'urgences alors que la durée d'attente dans les sites existants aujourd'hui excède ce qui est acceptable dans un pays développé et dans l'une des capitales économiquement les plus favorisées, d'Europe et, alors, que l'évolution de la démographie de la médecine de ville va inmanquablement accroître les besoins ;
- ◆ de fermeture des centres d'IVG ;
- ◆ de regroupement des centres d'addictologie qui met en péril la fidélisation d'une population toujours difficile à intégrer durablement dans une trajectoire de soins ;
- ◆ de l'organisation de la filière de prise en charge des patients porteurs du VIH trop univoque et sans que l'articulation avec les praticiens de ville soit clarifiée dans des réseaux ville-hôpital et sans que cette organisation soit adossée à des services hospitaliers spécialisés identifiés en base arrière de cette prise en charge ambulatoire
- ◆ de reconfiguration de la pédiatrie parisienne, notamment à Trousseau, sans association des premiers concernés et sans qu'une évaluation des besoins entre pédiatrie spécialisée et générale soit objectivée et largement débattue et qu'en cas de nécessaire évolution un projet alternatif soit chaque fois défini pour les sites concernés ;
- ◆ de fermeture de maternité au seul motif de regroupement géographique ;
- ◆ de diminution des capacités d'accueil des personnes âgées dépendantes à contre courant des évolutions de la démographie générale de la population francilienne ;
- ◆ de diminution des postes de médecins et de soignants, aberration pourtant évidente au regard de la situation dans les services.

L'AP-HP a toujours, quoiqu'en disent certains commentateurs malintentionnés ou mal informés, toujours su évoluer. Ses regroupements d'hôpitaux, ses fermetures de sites vétustes, ses constructions nouvelles pour rassembler plus intelligemment ses forces, ses compétences, ses investissements dans des équipements techniques, malheureusement de plus en plus coûteux... le démontrent !

Il n'est pas aujourd'hui question de se replier sur l'existant au motif qu'il existe et qu'il doit perdurer en l'état ! Mais il n'est pas acceptable non plus que la seule feuille de route qui soit assignée aux acteurs de santé, à l'AP-HP, aujourd'hui dans son devenir, soit celle de l'évaluation de sa performance à la seule mesure des équilibres comptables entendus au sens étroit.

Je conteste depuis longtemps, tout le monde le sait, les principes d'une allocation des ressources aux hôpitaux publics, sur le fondement de leur seule activité quantitative et, de plus, avec des règles de mesure qui changent d'un exercice budgétaire à l'autre, voire en cours d'exercice. Je continuerai à dénoncer vigoureusement un système qui met en péril la notion même de service public et d'un système de soins que beaucoup de pays nous envient.

Mais aujourd'hui dans la tourmente que traverse l'AP-HP, je veux plus directement interpeller ses décideurs, les élus de ses instances, les partenaires sociaux et plus largement tous les professionnels pour leur demander de travailler à inscrire leur projet collectif, celui qui va être acté dans son futur plan stratégique, dans le plus grand réalisme mais aussi et surtout avec une ambition qui s'affranchisse d'abord des scrupules et des finasseries des comptables. L'AP-HP doit incontestablement évoluer dans son périmètre, dans la configuration de ses sites, dans ses relations avec les autres acteurs de soins de la région... Elle l'a toujours fait et je sais bien que toute la collectivité des femmes et des hommes qui y travaillent, est toujours prête à collectivement le faire. Mais, quelle que soit la virulence de la tempête, les injonctions des conseillers restés au port, les hésitations des timoniers, le véritable cap ne doit pas être perdu de vue car il est le sens même de cet investissement au quotidien des professionnels qui travaillent dans cette magnifique institution. Par mauvais temps, il faut continuer, avec audace, à hisser les voiles pour :

- servir l'ensemble de la population et notamment, ceux pour qui l'accès aux soins reste le plus difficile,

- développer la qualité, la sécurité des soins,
- continuer à intégrer dans les thérapeutiques et les techniques diagnostiques les découvertes les plus récentes,
- être un lieu d'excellence pour l'enseignement et la recherche,
- chercher à attirer les compétences et les talents.

En résumé, l'enjeu est trop considérable et la santé est une affaire trop sérieuse pour être abandonnée aux seuls comptables !

Je demande aux forces vives de l'AP-HP qui se sont fortement exprimées ces derniers temps de se joindre à cet appel pour bâtir tous ensemble un nouveau projet dynamique pour cette belle maison, au service de la santé des franciliens.

Cet appel, je le lance à trois titres :

- d'abord, en tant qu'élu, je ne peux me résigner, sans réagir, à voir l'offre hospitalière de soins, offerte aux Parisiens se dégrader dramatiquement et inexorablement dans le contexte d'une évolution de la démographie médicale très alarmante car touchant, très bientôt, également la médecine de ville ;
- ensuite, parce que citoyen, fier de ma ville, je veux, pour son rayonnement et celui de la région Ile-de-France, un grand hôpital universitaire ambitieux, innovant, inscrit dans la dynamique de la recherche médicale, de la transmission, de la diffusion des savoirs, un hôpital qui rayonne sur le plan international ;
- enfin, parce que, à titre personnel, mes précédentes fonctions m'ont conduit à connaître la valeur de cette communauté de femmes et d'hommes, qui consacrent une bonne partie de leur vie à faire vivre au quotidien pour les Franciliens ce service public hospitalier, que je m'y suis profondément attaché, et que j'estime qu'il est de mon - de notre devoir à tous - de l'aider à sortir de la période de doute qu'elle traverse !

Paris, le 22 mars 2010

alain.lhostis@paris.fr
<http://www.alainlhostis.net>

